

## Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré parcours documentation

Contact : [anne.lehmans@u-bordeaux.fr](mailto:anne.lehmans@u-bordeaux.fr)

### Objectifs de la formation

Le parcours Documentation vise à former les professeurs documentalistes des établissements de l'enseignement secondaire (collèges, lycées d'enseignement général et professionnels).

La formation est centrée sur le développement de connaissances et de compétences nécessaires à :

- La conduite d'activités pédagogiques dans le cadre de la formation à la culture de l'information auprès des élèves et de la communauté éducative ;
- L'élaboration et la prise en main d'un système d'information visant la médiation de l'information dans les domaines des savoirs scolaires ;
- La conception et la mise en œuvre d'une politique documentaire au niveau d'un établissement scolaire.

Le parcours incite les étudiants à réfléchir aux enjeux de la culture de l'information, particulièrement autour de la question du numérique. Les formateurs sont des enseignants chercheurs en sciences de l'information et de la communication, en sciences de l'éducation, des professionnels de la culture et des enseignants de terrain.

### Public visé

Le parcours s'adresse aux étudiants qui ont suivi des cursus en licence (L3) ou master, en sciences de l'information et de la communication, dans des parcours de sciences humaines et sociales pluridisciplinaires, ou dans des parcours scientifiques et techniques, intéressés par le métier de professeur-documentaliste en établissement scolaire. Les questions éducatives et de médiation des savoirs doivent être au cœur de l'intérêt des candidats pour l'information et la communication, quel que soit leur parcours antérieur.

### Contenu de la formation

La formation s'organise autour de la connaissance du système éducatif et de la psychologie de l'enfant (tronc commun), des théories de l'information et de la communication, de l'histoire de la documentation et des pratiques de lecture, de recherche, de veille, d'organisation, de description et de communication de l'information (spécifique à la mention). La formation à l'information, les méthodologies de l'écriture professionnelle, le management et la gestion d'un service, la mise en œuvre contextualisée d'une politique documentaire constituent les axes de la préparation au concours du CAPES de documentation.

Le Master 1 est essentiellement tourné vers la préparation du capes de documentation. Le Master 2 est axé sur la professionnalisation.

## **Organisation de la formation**

### **Master 1ère année**

La formation de 479 heures de cours avec deux stages de 2 semaines en établissement scolaires en novembre et en janvier est assurée essentiellement sur le site de Mérignac avec des cours à distance pour le travail collaboratif, la conduite de projets, notamment autour de la culture et/ou de la lecture. Les stages dans les collèges et les lycées de l'enseignement secondaire permettent à l'étudiant de se familiariser avec le métier de professeur documentaliste, notamment autour des pratiques professionnelles et de l'acquisition de savoirs et savoir-faire info-communicationnels. Un travail d'initiation à la recherche sous forme de rapport de stage encadré par des enseignants chercheurs prend appui sur le stage et les éléments de la formation.

### **Master 2ème année**

La formation de 242 heures est articulée autour de deux journées de stage en établissement scolaire par semaine, pour les lauréats du capes de documentation qui deviennent professeurs stagiaires, une journée pour les étudiants. Les journées de formation à l'ESPE se déroulent le jeudi et le vendredi. Un tuteur de terrain et un tuteur ESPE accompagnent le fonctionnaire stagiaire tout au long de l'année en présentiel et à distance. A travers le projet personnel numérique, le fonctionnaire stagiaire rend compte de sa maîtrise des savoirs et savoir-faire acquis dans le domaine du numérique pendant la formation et sur le terrain de manière personnalisée et collaborative. Un travail de recherche (mémoire) encadré par des enseignants-chercheurs est un des éléments importants de la formation pour la titularisation à la fin du Master 2.

## **Le capes externe de documentation**

Le concours du capes externe de documentation comporte deux épreuves d'admissibilité à l'écrit (une épreuve de savoirs académiques sur les sciences de l'information et de la communication et une épreuve de dossier documentaire sur un sujet de politique documentaire). Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury autour d'une mise en situation professionnelle et d'un dossier thématique.

## **Quelques chiffres concernant le concours du CAPES de documentation**

En 2017, pour 217 postes, 1736 inscrits, 765 présents, 449 admissibles et 217 admis, ce qui représente de 28,37% de réussite au concours. Pour les candidats qui suivent la formation universitaire, ce taux augmente considérablement (plus de 50%).

A noter : ce master est également adapté à la préparation du capes interne, le Capes Agricole, et bien-sûr pour le CAFEP.

## **Réorientations et débouchés possibles**

Pour les candidats qui ne poursuivent pas dans la voie du capes, plusieurs réorientations sont possibles à partir de ce master :

- les concours de la fonction publique d'État ou territoriale dans le domaine des bibliothèques ou de la documentation (catégorie A ou B)
- les métiers de la documentation en entreprise ou dans un service public (collectivités territoriales, organismes de recherche, institutions culturelles...)
- les métiers de la formation autour de documentation
- les métiers de la médiation

## **Formation continue**

Pour des informations sur les possibilités de suivre ce master dans le cadre des dispositifs de formation continue, consultez la page dédiée à la formation continue sur le site internet de l'ESPE : Etudier à l'ESPE/rubrique formation continue.

<http://www.espe-aquitaine.fr/formation-continue-pour-les-adultes-en-reprise-detudes>